

MM. Smith et Puttee furent l'un et l'autre élus et un autre candidat ouvrier fut défait au Manitoba après une lutte serrée. Un nouveau président du Congrès, M. John Flett, déclarait en 1903 que les rencontres avec le gouvernement fédéral étaient inutiles et que le mouvement ouvrier au Canada devrait suivre le mouvement britannique et élire des candidats ouvriers au Parlement. En 1904, il revenait sur le même sujet et pendant trois ans les rencontres annuelles furent abandonnées en faveur d'un conseiller en matière parlementaire chargé de s'occuper à plein temps des intérêts du Congrès durant la session. En 1903, 1904 et 1905, les réunions adoptèrent des résolutions favorisant la nomination de candidats ouvriers indépendants partout où la chose était possible. En 1906, le président du Congrès, M. Alphonse Verville, était élu à la Chambre des communes pour la circonscription de Maisonneuve (Montréal) et il exprimait le vœu de voir «au moins une douzaine» de membres ouvriers au prochain Parlement. En réponse, la réunion adopta la politique d'action politique que le Congrès des Métiers et du Travail devait conserver durant tout le reste de son existence. Le Congrès devait appuyer l'élection de représentants ouvriers au Parlement et aux assemblées législatives; ses bureaux provinciaux devaient convoquer des réunions de syndiqués et de personnes sympathiques à la cause ouvrière pour établir «les groupements nécessaires»; puis le Congrès devait s'effacer après avoir «recommandé» son propre programme de principes comme programme de «cet effort indépendant». Le Parti ouvrier canadien fut donc créé en Ontario et dans le Québec, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. Bien que lancé avec grand bruit, il remporta son seul succès appréciable en Ontario en 1919 quand 11 candidats ouvriers furent élus et deux ministres ouvriers se joignirent à la coalition des cultivateurs et des travailleurs. Quelques secteurs qui existaient encore s'allièrent à la Fédération pour la communauté coopérative (FCC) en 1932 et 1933, de même que le Parti ouvrier indépendant du Manitoba qui avait élu deux membres à la Chambre des communes.

Le Congrès canadien du Travail a appuyé catégoriquement la FCC en 1943 et lui a toujours maintenu son appui par la suite. Il a institué des comités d'action politique en vue de mettre sa politique en œuvre. Ses efforts ont sûrement aidé la FCC à prendre le pouvoir en Saskatchewan en 1944 et à le conserver pour 20 ans; à se maintenir à titre d'opposition officielle en Colombie-Britannique pendant la plus grande partie des derniers 30 ans; à devenir brièvement, bien que pour la deuxième fois, l'opposition officielle en Ontario de 1948 à 1951; à gagner quelques sièges à la législature de la Nouvelle-Écosse; et à faire élire ses candidats aux Communes dans certaines circonscriptions ouvrières aux élections de 1945, 1949, 1953 et 1957. En général, cependant, les résultats ne furent pas ceux que le Congrès avait espérés.

Le Congrès du Travail du Canada a adopté à sa première réunion une politique de compromis en matière d'action politique; il laisse toute liberté à ses fédérations provinciales, ses conseils locaux et, évidemment, ses filiales autonomes d'adopter la politique qui leur convient, et il a autorisé son comité d'éducation politique à entamer, sous la direction du Conseil exécutif, des discussions avec d'autres syndicats ouvriers libres, les principaux groupements agricoles, le mouvement coopératif, la FCC et «les autres partis qui se sont engagés à appuyer le programme législatif» du Congrès, en vue «d'étudier et de développer l'action coordonnée dans les domaines législatif et politique». Il ne s'en suivit rien qui soit digne de mention jusqu'à ce que le Congrès invite ces groupes à entamer des pourparlers visant à la formation d'un nouveau parti politique, après les élections fédérales générales de 1958. Les organisations de travailleurs agricoles et les coopératives (en majorité agricoles) refusèrent, mais la FCC accepta. En 1961, le CTC et la FCC, avec l'appui de divers sympathisants organisés en *New Party Clubs* fondaient le Nouveau Parti démocratique.

Le Congrès ne s'est pas affilié au nouveau parti (bien qu'un certain nombre de ses syndicats, groupant au total quelque 200,000 membres, l'eussent fait). Il demeure une centrale syndicale nationale indépendante. Le rapport qui existe entre le Congrès et le NPD ressemble à celui qui existe entre le *British Trades Union Congress* et le parti travailliste britannique. Il ne serait pas exagéré de dire que la création du NPD est une